

Communiqué de presse, le 2 septembre 2019

Développer les TP du futur en faveur de la collaboration plutôt que de la concurrence

Le comité de l'Union des transports publics (UTP) a récemment approuvé une prise de position dans laquelle la branche esquisse les principaux défis auxquels elle fait face et présente ses attentes en matière de régulation. Deux idées majeures sont à retenir: la part modale des transports publics doit absolument augmenter pour réussir à atteindre les objectifs climatiques, et la collaboration interne à la branche, la concurrence des idées, doit être préservée.

Début juillet, le comité de l'UTP a approuvé la «Prise de position sur une régulation des transports publics axée sur l'avenir». Il y présente les défis qu'affronte la branche des TP, ce qu'elle fait pour les surmonter et quelles attentes l'UTP a vis-à-vis de la régulation. Pour l'association faïtière, les transports publics joueront inévitablement un rôle essentiel à l'avenir, cela relève du fait.

Parmi les grands défis qui préoccupent la branche, on citera le changement climatique, la concurrence intermodale et l'exigence de rester abordable. La branche s'engage néanmoins activement et montre dans le document quelles mesures elle prend. Il ne fait aucun doute que, sans hausse de la part modale des TP dans la mobilité, les objectifs climatiques et ceux de la stratégie énergétique ne pourront pas être atteints. En bref, les TP font partie de la solution, et non du problème.

Dans le même temps, les transports publics sont confrontés à des questions de régulation dans différents domaines. Les principaux leviers sont la numérisation, la tendance à la multimodalité, l'évolution du droit européen, l'essor des bus longues distances en Suisse et à l'étranger, les nouveaux besoins de la clientèle et des velléités régulatrices.

L'Union des transports publics prend position comme suit à l'égard de la régulation:

1. L'UTP tient aux acquis et aux réussites des TP, notamment au Service direct englobant toutes les entreprises («un voyage, un billet») et coordonnant les correspondances, ainsi qu'à la collaboration au sein de la branche et des entreprises requise pour ce faire. La «concurrence des idées» est un autre acquis important du système actuel au travers duquel les entreprises de transport ne sont pas en concurrence directe vis-à-vis de la clientèle mais se mesurent indirectement en termes de qualité, d'innovation et d'efficacité. Cette compétition indirecte améliore la qualité de tout le système des TP, puisque des sociétés reprennent et développent des bonnes pratiques et des méthodes novatrices d'autres entreprises. Une telle collaboration ne serait pas possible si une véritable concurrence régnait sur un marché du trafic voyageurs entièrement libéralisé, raison pour laquelle l'UTP refuse cette approche.
2. Les transports publics sont très efficaces énergétiquement, ils polluent peu, leur part modale doit évidemment augmenter! Sans cela, il sera compliqué d'atteindre les objectifs climatiques. Par conséquent, l'UTP soutient une taxe CO₂ sur les carburants ainsi qu'une redevance CO₂ sur les billets d'avion.

En outre, l'UTP encourage une meilleure collaboration entre l'aménagement du territoire et la planification des transports. La Confédération et les cantons doivent davantage se concerter dans leurs travaux respectifs. La Confédération doit également promouvoir les énergies non fossiles dans les TP routiers en assumant, à titre de financement initial, une partie des surcoûts dus au remplacement des bus diesel par des modèles plus respectueux de l'environnement.

3. Enfin, les entreprises de transport doivent bénéficier de davantage de marge de manœuvre entrepreneuriale afin de pouvoir être plus novatrices. Concrètement, l'UTP demande que les commanditaires octroient de meilleures marges financières aux entreprises dans le cadre de la réforme du trafic régional voyageurs, et ce à la faveur des innovations.

La prise de position de l'UTP est disponible à cette adresse : www.utp.ch/regulation-TP

Renseignements

Norbert Schmassmann, président de l'UTP | 079 706 93 94

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 078 899 01 85